Objectifs :

La formation A3S vise à former des agents de sécurité privée hautement qualifiés, capables d'assurer des missions de surveillance et de sûreté sur des sites classés sensibles, à forte exposition aux risques (OIV, IGH, ICPE, SEVESO, sites militaires ou stratégiques, événements majeurs).

Public concerné et prérequis :

Toutes personnes souhaitant exercer des fonctions dans le domaine de la sécurité privée avec le port d'arme non-létale.

Qualification des intervenants :

Nos formateurs du cadre général et juridique est assuré par de véritable personnel de terrain, avec au minimum un diplôme de niveau II (Licence)

Moyens pédagogiques et techniques :

800 m2 de locaux. Un PC Sécurité dédié. Un système de vidéoprotection avec plus de 10 caméras. Vidéoprojecteur, tableau blanc.

Durée, effectifs :

350 heures.
12 stagiaires.

Programme :

Module 1 - Agent de Prévention et de SécuritéDurée totale : 175 heures

Modalités d'évaluation des acquis :

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 aux épreuves écrites, s'il est apte à l'épreuve pratique et s'il justifie d'une formation en matière de secourisme.

Sanction visée :

T.F.P. A.P.S. Agent de Prévention et de Sécurité

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Cahier ou carnet pour la prise de note

Délais moyens pour accéder à la formation :

? Modalités d'accès :L'accès à la formation A3S peut se faire :

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'une étude de faisabilité au regard des exigences physiques et réglementaires (ex. : maniement d'une arme, mobilité sur terrain accidenté, port de charges, etc.).

Taux de réussite à la formation :

100%

Taux de satisfaction de la formation :

Taux de satisfaction

Tarif :

6 825,00 €